

Conditions générales de ventes des green fees et des réservations à NEOGOLF

Article 1 : Réservation

Les joueurs visiteurs peuvent réserver par téléphone, par mail plusieurs jours avant leur départ un green fee et acceptent les conditions ci-dessous avec notre règlement intérieur affiché à l'accueil. Toute réservation du client confirmée par les services de réservation de NEOGOLF par téléphone, internet, correspond à l'ouverture et au traitement du dossier du client. Le ou les joueurs devront se présenter 15 minutes avant le départ à l'accueil du golf pour effectuer le règlement, en espèces, par carte bancaire, ou par chèque.

Article 2 : Tarif

Le ou les tarifs sont applicables en fonction de la provenance du joueur, âge, parcours choisi, accords interclubs ou réseaux affiliés; être en possession d'une carte FFG ou autre fédération reconnue en cours de validité. La gratuité totale du green fee pour les Présidents de clubs est appliquée sur présentation de la carte.

Article 3 : Retard

En cas de retard du client, le golf se chargera de lui trouver un autre départ selon les disponibilités du jour.

Article 4 : Intempéries, fermeture ponctuelle

En cas d'intempéries au risque d'exposer le client à un danger, le golf remboursera le green fee ou conviendra d'une autre date de passage

En cas d'orage, la direction du club demande une interruption de jeu immédiate et le retour au club house, lieu protégé contre la foudre et décline toutes responsabilités pour non respect des consignes de sécurité.

Article 5 : Désistement

Toute annulation doit nous être confirmée par mail ou par téléphone.

Le client pourra pour des raisons personnelles décommander son passage au golf.